

Vingt-septième dimanche ordinaire B le 6 octobre 2024

*Ce dimanche peut être appelé «celui de la famille chrétienne»: Jésus rétablit l'union indissoluble du mariage que les anciens ne respectaient plus. Il accueille les enfants et saint Paul nous dit que tous les hommes forment une grande famille. Récemment le journal donnait les chiffres concernant les mariages et les divorces. Les premiers ont diminué de 4 % par rapport à 2022, et les seconds ont augmenté de 3,6 % par rapport à 2022. Face aux textes de la liturgie d'aujourd'hui, ce qui est sûr, c'est que Jésus n'expose pas ici un système juridique ni une morale répressive. Il refuse de s'attarder sur la logique du «permis et du défendu», mais de voir que l'amour humain soit réciproque, durable et source de bonheur. Les pharisiens questionnent Jésus pour le prendre en défaut. Au temps de Moïse et de Jésus, comme aujourd'hui, le divorce était permis suite à des *situations déplorables, ça ne fonctionne pas toujours comme on l'avait prévu, il y a des infidélités, la violence dans les familles, les incompréhensions et les silences mortels. Mais il existe de couples qui ne séparent pas mais qui ne se parlent plus, refusent de se pardonner, de se réconcilier, de reprendre le dialogue.**

Pour Jésus, voici le plan de Dieu: «*Au commencement, Dieu créa l'homme et la femme*» différents mais complémentaires, destinés à une union profonde, où «*ils ne sont plus deux, mais ils ne font qu'un*». La répudiation va contre ce projet de Dieu. «*Donc ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas.* » *Le mariage se vit dans la communion, l'unité et la fidélité. Pour Jésus, il n'est pas un contrat, mais une alliance dans laquelle les personnes sont toujours plus importantes que les institutions. Dans le mariage, la réciprocité doit être totale: les hommes et les femmes ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. «Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre est adultère. Si une femme répudie son mari et en épouse un autre, elle est adultère.»* Le droit juif ne permettait qu'à l'homme de divorcer; le droit romain permettait aux deux partenaires de le faire. Jésus rappelle que la mission, la vocation du couple est d'être signe de l'amour de Dieu, par le pardon et la réconciliation. *L'union ne dépend pas seulement du «oui» prononcé le jour du mariage, il faut renouveler, le construire tous les jours avec le souci de se rechoisir chaque jour. Le mariage, chemin de conversion et de sainteté, est d'aimer comme le Christ nous a aimés. Le Christ rendra l'homme et la femme capables d'aimer comme il aime, de refuser l'enlèvement et de trouver la force du pardon dans la vie du couple: tu n'es pas parfaite, tu n'es pas parfait, mais je t'aime. L'amour est comme le feu: il s'éteint si on ne l'entretient pas avec tendresse et dans le respect de l'autre et des enfants, car nul n'est exclu dans son royaume. Ce qui fait la grandeur de l'humain, c'est la relation amoureuse où chacun cherche à construire le bonheur de l'autre tout en reconnaissant ses fautes, ses limites, ses fragilités et en admettant ses différences.*

Cet évangile est dur pour les divorcés remariés. Jésus est venu sauver ce qui était perdu. Où est sa miséricorde? Oui, si ceux qui ont échoué dans leur amour, prient, éduquent leurs enfants chrétiennement, participent à la vie de la communauté, ils ne sont pas hors de la miséricorde de Jésus. «*Dieu de toute alliance, nous confions à ton amour ceux qui sont fiancés et se préparent au «oui» du mariage, ceux qui vivent en couple et hésitent à se marier. Nous confions à ton amour les couples unis et sans enfants, les couples mariés et en difficulté, les couples séparés et divorcés, les couples divorcés et remariés. Nous confions à ton amour les foyers qui bâtissent un monde plus fraternel, les foyers que déchirent*

l'épreuve, la maladie, les foyers que gagnent l'indifférence, la routine. Dieu de toute alliance, toi qui es fidèle à jamais, exauce nos prières. »

Abbé Honoré Babaka